



## Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon

Lac Simon, le 21 octobre 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est  
Bureau 650  
Québec (Québec), G1R 5N6

### Mémoire à l'intention du *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay*

Ce mémoire a pour but de présenter les intentions de la première nation anishnabe de Lac Simon, située en Abitibi-Témiscamingue, envers le projet d'Énergie Saguenay de GNL Québec. En dépit que la communauté se situe à plusieurs kilomètres d'où serait localisé l'usine de liquéfaction, elle craint énormément les préjudices qu'apporterait un tel projet sur leurs terres ancestrales. En effet, la communauté anishnabe de Lac Simon est fortement préoccupée par les effets environnementaux négatifs qui seraient occasionnés par, non seulement, le projet Énergie Saguenay, mais également par le projet Gazoduc qui va, sans contredit, de pair avec ce dernier pour être mis en fonction. Considérant que le projet Gazoduc passerait directement sur les terres ancestrales de cette communauté anishnabe, Lac Simon ne se voile pas les yeux face à cette situation et souhaite démontrer son désaccord envers le projet Énergie Saguenay de GNL Québec.

D'abord, face à la crise climatique, la communauté de Lac Simon ne peut pas se placer derrière un projet qui entrainerait l'émission de 46 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) par an. La communauté n'est pas dupe, ce projet ne représente en aucun cas une transition vers l'utilisation d'énergie moins polluante. L'extraction et la liquéfaction du gaz naturel n'est PAS une façon de contribuer à la lutte aux changements climatiques. De plus, comme les effets des GES n'ont pas de limite spatiale, ces émissions importantes de GES auraient, sans contredit, des impacts négatifs sur les territoires ancestraux des Anishnabe d'ici. Il faut aussi noter que le méthane a un potentiel de réchauffement planétaire (PRP) 36 fois plus puissant, sur une période de 20 ans, que le gaz à effet de serre le plus connu, soit le dioxyde de carbone.

D'autre part, comme précisé plus tôt, le projet Énergie Saguenay nécessite obligatoirement la lancée du projet Gazoduc pour être mis en marche. Il ne faut donc pas nier que les conséquences sociales et environnementales du projet proviendraient en partie des étapes précédents la liquéfaction du gaz naturel. La communauté demande donc qu'une évaluation des effets cumulatifs soit réalisée à partir de l'extraction du gaz naturel jusqu'au transport du méthane liquéfié en passant par toutes les étapes des projets Énergie Saguenay et Gazoduc confondus.



## Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon

La première nation anishnabe de Lac Simon craint pour la santé et la sécurité des membres de sa communauté, et s'inquiète de l'avenir des prochaines générations si un tel projet prend place sur le territoire québécois. Les préjudices sur l'environnement et sur les membres de la communauté seraient trop grands pour laisser passer le projet Énergie Saguenay de GNL Québec et son associé, Gazoduc.

Cordialement,

Le Département des Ressources Naturelles du Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon

Document rédigé par Andréanne Lord.

Fin du document